rués du Gouvernement sur toutes les entreprises socialistes.

Celles-ci sont loin, en ce moment d'être florissantes. En effet, dans la région du Centre et du Borinage notamment, les ouvriers, ayant placé leurs petites économies dans les banques d'épargne socialistes, sont obligés de limiter le montant des fonds qu'ils désirent retirer à 10 % du total déposé, et encore leur est-il réclamé un état de besoin sans lequel ils ne peuvent effectuer aucun retrait de fonds.

UN ORGANISME EN DETTE DE 45 MILLIONS

Les pourparlers entamés par le parti socialiste pour obtenir de l'Etat, de la Caisse d'Epargne et des banques, un prêt de 200 ou 300 millions, continuent à provoquer une grande émotion. Les difficultés proviennent de deux sortes de fait : retrait de fonds pour faire face aux subventions à des grèves, échec de l'augmentation de capital sollicitée par des organismes socialistes. L'un d'eux serait en dette de 45 millions.

Naturellement, de nombreuses fondations socialistes sont ébranlées. « La Province » de Mons signale qu'une coopérative d'Ilausies (Hainaut), a annoncé que les remboursements aux clients seraient momentanément suspendus.

UN RAPPORT DE M. JASPAR AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Jaspar a fait, lundi soir, au Conseil des ministres, un rapport sur les demandes de secours dont le Gouvernement a été saisi de la part du parti socialiste.

M. MUSSOLINI ET LA QUESTION DU DÉSARMEMENT

« Prétendre garder éternellement désarmé un peuple comme le peuple allemand, c'est une pure illusion, dit le Duce, peut-être déjà démentie par les faits. »

Rome, 19 mars. — Voici la traduction exacte des passages du discours prononcé hier par M. Mussolini, qui a rapporté à la Conférence de désarmement :

« Que la Conférence du désarmement échoue, a-t-il déclaré, au moins ce ce qui concerne ses grands objectifs primitifs, cela est désormais évident et même c'est le seule chose évidente, en ce sens que les Etats armés ne désarmeront pas et que les non armés auront un armement plus ou moins défensif. Le mémorandum italien a déchiré les voiles qui cachaient le problème dans sa réalité crue.

» Si les Etats armés ne désarment pas, ils n'exécutent pas la partie 5 du traité de Versailles et ne peuvent logiquement s'opposer à l'application pratique de cette parité des droits qui fut reconnue à l'Allemagne en décembre 1932.

Il n'y a pas d'alternative. Prétendre garder éternellement désarmé un peuple comme le peuple allemand, c'est une pure illusion, peut-être déjà démentie par les faits, à moins qu'on ait pour objectif d'empêcher par la force le réarmement éventuel et ultérieur de l'Allemagne; mais cette partie comporte un enjeu suprême: la guerre, c'est-à-dire la vie de millions d'hommes et le destin de l'Europe.

» Nous avons avancé la thèse que, sans tergiverser à l'infini, on doit accorder à l'Allemagne le réarmement qu'elle réclame en effectifs et en matériel défensif, en signant non convention sur la base du mémorandum italien, afin de rétablir entre les grandes et petites puissances de l'Europe cette atmosphère de compréhension à défaut de laquelle l'Europe s'achemine vers son crépuscule. »

Le Congrès de la Fédération du Nord de la Jeune-République à Halluin

Dimanche, s'est tenu à Halluin dans la salle du Café de la Mairie, l'assemblée générale de la Fédération du Nord de la Jeune-République.

A 10 h., M. J. Declercq, président du Groupe d'Halluin, et environs, ouvre la première réunion de travail.

M. Pierre Moreau, secrétaire de la Fédération du Nord énumère les progrès réalisés et indique les multiples formes de propagande réservées à l'activité des militants.

Sous la présidence de M. le docteur Fièvez, un échange de vues s'instaure au sujet des derniers événements politiques. A une question de M. Arthur Houte (Halluin), relativement à la position prise par la J. R. à l'occasion des événements du 6 février, M. Maurice Lacroix fait l'historique des journées de janvier et février, et fait applaudir l'attitude de la Commission exécutive.

Après un déjeuner, la seconde séance de travail a lieu à 14 h., sous la présidence du docteur Fièvez. Après une causerie de M. Maurice Lacroix, l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité par acclamations :

Les membres de la Fédération du Nord de la J. R. réunis le 18 mars à Halluin en assemblée générale:

Approuvent l'attitude de la Commission exécutive de la Jeune-République en face des derniers événements politiques;

Renouvellent leur affectueuse confiance à leurs amis parlementaires et les invitent à commenter régulièrement les votes qu'ils émettent;

Sont nettement décidés à résister à toute entreprise fasciste et à collaborer avec tous les républicains pour la défense des libertés démocratiques, mais considèrent qu'il est essentiel, par le redressement des mœurs et la réalisation immédiate de réformes politiques et économiques, d'épurer et de rajeunir la politique.

Ils souhaitent qu'un front d'action démocratique aux objectifs précis et immédiats, rassemblant toutes les volontés soucieuses de réaliser enfin la démocratie, sur le plan politique, économique et social et de briser la tyrannie des puissances d'argent, puisse se constituer.

Ils invitent la commission exécutive de la J.-R. à travailler à la constitution d'un tel front d'action.

Les élections au comité-directeur ont donné les résultats suivants:

Président: M. le docteur Joseph Fièvez (Dunkerque); vice-présidents: M. Joseph Declercq (Halluin) et M. Emile Duvel, maire de Nieurlet; commissaire-général: M. Pierre Moreau (Phalempin); secrétaire-adjoint: M. Pierre Leignel (Phalempin); trésorier: M. Maurice Peirsegaele (Lille); parmi les membres: MM. Emile Bellenaiten (Cysoing); Célestin Lemaire (Tourcoing); Emile Salomon (Roubaix) et André Verkindère (Halluin).

Le nouveau comité-directeur s'est ensuite réuni et, pour réaliser immédiatement les indications du référendum de la J. R. et des travaux de l'assemblée, a décidé d'organiser dans l'opinion publique une campagne en faveur de la R. P. intégrale comportant en particulier la répétition des circonscriptions. Il a chargé son secrétaire-général de prendre contact avec tous les groupes politiques qui mettent cette réforme au premier plan de leurs préoccupations actuelles.

Les événements tragiques du 6 février

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

— Si on avait frappé à la tête à cause des négligences commises, pensez-vous que les manifestations du 6 février seraient en la même ampleur?

— Si la population parisienne n'avait eu la certitude que des fautes graves avaient été commises, son sentiment de justice ne ce serait pas révolté et les manifestations n'auraient pas pris ce caractère.

M. Martinaud-Deplat, ancien sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil du ministère Daladier, qui est ensuite entendu, déclare notamment: « J'ai le sentiment qu'il y a eu des fautes et des défaillances certaines et que le changement des chefs de services apparaissait nécessaire sans que leur probité ou leur honneur fût en cause. »

La déposition de M. Piétri

Après lui dépose M. Gros, de l'Union des anciens combattants de la préfecture de police, puis c'est le tour de M. Piétri, ministre de la Marine.

M. Piétri, comme M. Fabry, relate les conditions dans lesquelles s'est produit le mouvement administratif. Sa déposition concorde en tous points avec celle de M. Fabry.

Le Président : En somme, dans toutes les relations qui vous ont été faites, à aucun moment on n'a invoqué une faute personnelle de M. Chiappe?

— Je ne sais pas si le mot de sous-ordre a été prononcé, mais il me paraît qu'il s'est agi de défendre l'organisation dont M. Chiappe ne paraissait pas responsable, d'une sorte de conflit entre la Sûreté générale et la préfecture de police.

— Si M. Daladier vous avait dit : « Il y a des relations du cause à effet entre l'affaire Stavisky et la mesure prise à l'égard de M. Chiappe », auriez-vous maintenu votre décision de démissionner ?

— Si le président avait établi un fait de ces ordres, je n'aurais pas douné ma démission, mais alors j'aurais été surpris de la nomination de M. Chiappe à la résidence du Maroc.

M. Bergery confirme en partie la déposition de M. de Carbuccia

Paris, 19 mars. — Interrogé sur ce qu'il pensait de la déposition de M. Horace de Carbuccia, entendu samedi par la Commission d'enquête, M. Bergery a fait la déclaration suivante :

Il est exact que j'ai dit au député de Ramonchillet que les ligues de droite étaient une in point de s'entendre en vu d'opérer « un coup d'Etat fasciste ».

» Mon appréciation concernant la police est aussi fidèlement rapportée à M. Patenôtre. J'ai bien laissé entendre que je ne considérais pas la police comme assez fortement organisée pour faire échec au coup d'Etat qui, selon moi, se préparait.

» Quant à l'urgence d'armer des éléments de gauche qui sauraient eux, tenir tête dans la rue à tout mouvement, je n'ai fait que répéter à mon collègue ce que je proclamais ouvertement à toutes les réunions politiques auxquelles je participais.—

» J'arrive à l'additif de M. de Carbuccia, concernant ma prétendue demande de chèque. L'additif est de pure invention. Jamais je n'ai demandé à M. Patenôtre de financer l'armement dont je lui montrais la nécessité. Comme cette nécessité, je l'annonçais à haute voix et en tout lieu, il s'est trouvé une personne pour me demander quelle somme exigerait l'achat des armes et pour se déclarer prête à la fournir. Cette personne est étrangère au Parlement. J'ai récusé son offre. »

M. André Marie, ancien sous-secrétaire d'Etat du ministère Daladier, est conspué et chassé par les agriculteurs de Pavilly

Rouen, 19 mars. — Le concours annuel d'animaux gras du canton de Pavilly se tenait, dimanche, dans cette commune. Un certain nombre de cultivateurs avaient fait savoir au député de la circonscription, M. André Marie, ancien sous-secrétaire d'Etat dans le ministère du 6 février, que sa présence y était indésirable. Le député décida cependant de prendre part aux diverses manifestations qui avaient lieu. Mais à son arrivée, M. André Marie y fut accueilli par des huées et des sifflets et aux cris de : « Hon ! Hon ! Démission ! »

L'ancien sous-secrétaire d'Etat du Cabinet Daladier voulut cependant tenir tête et plutôt que de battre en retraite décida de gagner la mairie en compagnie de maire, M. Airault. Mais plusieurs centaines de personnes se groupèrent devant l'Hôtel de Ville et barrèrent la route au député radical, qui dut alors remonter dans sa voiture et partit en direction de Barentin où il a son domicile.

Un jeune inconnu est écrasé par un train à Marcq-en-Barœul

Lundi, vers 18 h., un jeune homme dont l'identité n'a pu être établie a été écrasé par un train sur la ligne de Lille-Dunkerque, à Marcq-en-Barœul. On pense qu'il s'agit d'un suicide.

C'est un chauffeur du dépôt d'Hazebrouck qui a aperçu le corps du jeune homme couché en travers des rails. Il ne put arrêter sa locomotive à temps et le malheureux fut décapité.

Le chauffeur et le mécanicien transportèrent les restes du corps à la gare de La Madeleine, en attendant son transfert à la morgue.

La gendarmerie a procédé à l'enquête d'usage. Sur le corps, un carnet a été retrouvé; les indications qu'il porte sont insuffisantes pour établir l'identité de la victime.

Le jeune homme mesure 1 m. 65, cheveux châtains, visage ovale, yeux marrons, nez épaté, lèvres épaisses, 20 ans environ. Ses vêtements sont une chemise rose, un maillot en laine bleu, un pantalon de velours noir, des brodequins blancs, des chaussettes grises, des chaussures à lacets, un veston gris sans poche intérieure, une pèlerine de drap gris avec capuchon, un béret basque très usagé.

L'affaire Stavisky

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Inculpés libres : Camille Aymard, Antoine Digoin, le commissaire Bavard, Peyronnet, Constantin, l'ancien député Edmond Boyer.

Garat restera en prison

Pau, 19 mars. — Garat a comparu aujourd'hui devant la Chambre des mises en accusation qui devait statuer sur sa demande de mise en liberté provisoire. Un arrêt a été rendu confirmant la maintien en prison de l'inculpé.

L'état de Me Raymond Hubert reste grave

Paris, 19 mars. — Ce soir, à 21 heures, on déclare à la maison de santé du Saint-Mandé que l'état de Me Raymond Hubert, qui a tenté de se noyer en se jetant dans la Seine, demeure grave. La température reste élevée ; des complications pulmonaires sont à craindre tandis que l'état nerveux du malade n'a subi aucun changement.

Un monument dû à un Roubaisien sera érigé à Flabas (Meuse) et rappellera le martyre des prisonniers de guerre victimes des représailles allemandes

(Voir notre photogravure en 1re page)

Nous avons déjà eu l'occasion de louer en son temps l'ouvrage émouvant de l'un de nos concitoyens, M. Léon Cuvelle « Leurs représailles », où il rappelait les souffrances endurées par les soldats prisonniers, victimes de la brutalité ennemie, notamment sur le front du Verdun.

On sait que ces représailles furent exercées avec une violence inouïe par les Allemands, pendant cinq mois, au début de 1917, parce que le Gouvernement français n'avait pas accepté divers accords concernant les prisonniers des belligérants.

Le lieutenant Léon Cuvelle, qui a vécu ces heures effrayantes ravies à quelque infernale vision dantesque, qui a été le témoin de scènes révoltantes et du martyre quotidien de milliers de poilus prisonniers, cantonnée par ordre de l'ennemi sous le feu même de leurs frères d'armes, était tout désigné pour verser à l'Histoire ce dossier de « Leurs représailles ».

Ainsi, ici, qui fut l'un des rescapés de cette inhumaine captivité, a décidé d'apporter une nouvelle contribution à l'hommage que l'on doit aux victimes des représailles... Ce que sa plume nous avait relaté, son ciseau vient de l'inscrire dans la pierre...

Ce sont là deux œuvres durables qui sont tout à l'honneur du lieutenant Cuvelle, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille du Souvenir français et qui s'est révélé hier un excellent écrivain.

Aujourd'hui, inspiré par le même sujet, il a traité, en artiste épris de vérité, un remarquable monument aux victimes des représailles du front de Verdun.

Ancien élève de l'école des Beaux-Arts, et, ayant déjà témoigné de son talent par les croquis qui illustrent son livre et par des présentations remarquées à de nombreuses expositions, M. Léon Cuvelle ne pouvait être rebuté par son sujet. Aussi bien, n'entendait-il qu'inspirer de souvenirs trop cruels, si cruels que l'artiste demeurera toujours en-deçà de la réalité.

Nous avons vu l'œuvre, maintenant achevée, du sculpteur Cuvelle. Un seul personnage qui nous éloigne, et qui n'en plaindra, des figurations au symbolisme trop souvent alourdi multipliées dans le genre... Un poilu garrotté au poteau de torture, dont les liens soutiennent sous les aisselles un corps qui s'abandonne à la souffrance, joignent les mains dans un mouvement proche du l'agonie, opposent les pieds à demi-recroquevillés au-dessus du sol dans un mouvement qui tient du spasme...

Attitude de tant et tant de malheureux qui dans les camps de représailles payèrent ainsi au poteau une faute bénigne ou tout simplement l'honneur de leurs gardiens.

Il y a dans le masque du personnage, aux traits étirés et crevés, l'expression douloureuse et infiniment douce tout à la fois de l'être qui n'aspire plus qu'au repos.

Ce repos, avec l'espérance éternelle, les croix de bois qui encadrent le long corps prêt à descendre de son gibet, semblent tragiquement le lui offrir.

Cette dernière station d'un calvaire va s'ériger, entourée de a barbelés et, près de la Voie sacrée, à Flabas, dans la Meuse, là où justement furent parqués des « représailles ».

Le mouvement sera le premier que l'on élèvera en la mémoire de tous ceux qui ont annobli ces lieux de leur grande passion.

Il aura une hauteur totale de 3 m. 20, et portera en bas-relief : « Front du Verdun. Aux prisonniers martyrs, victimes des représailles ».

Et c'est le dimanche de la Pentecôte que l'initiative généreuse de M. Cuvelle qui a groupé les rescapés des représailles à cette occasion, sera couronnée par l'inauguration du monument de Flabas.

Félicitons M. Léon Cuvelle d'avoir obéi à la continuité d'une grande pensée et de l'avoir servie en artiste.

L'hommage des médaillés militaires à la mémoire de S.M. le roi Albert Ier

Dimanche, à 10 h. 45, en la chapelle de Saint-Louis des Invalides, à Paris, la société nationale « Les Médaillés militaires » faisait célébrer un service solennel à la mémoire de S. M. Albert Ier, roi des Belges, médaillé militaire, membre d'honneur du Comité de cette belle société nationale.

Plus de deux cents sections de différents points de la France avaient envoyé leurs drapeaux et étaient représentés par leurs président. Parmi celles de la région du Nord, on notait la 34e section de Lille.

Ce fut une imposante cérémonie, à laquelle assistaient de nombreuses hautes personnalités militaires et civiles.

L'affaire Prince

Les révélations d'une actrice

Paris, 19 mars. — L'enquête que le commissaire Demartini, de la Sûreté générale, a faite hier à Dijon et qu'il poursuit aujourd'hui à Angoulême en compagnie de l'inspecteur Malo, n'a donné aucun résultat.

Voici les faits qui avaient été le point de départ de ces investigations:

Dernièrement, une actrice, Mme Eliane Magnomura, se présenta chez M. Lapeyre, doyen des juges d'instruction de la Seine, et lui fit d'importantes déclarations. Elle expliqua qu'en revenant de jouer en tournée à Nice et alors qu'elle était descendue à Dijon en compagnie d'une de ses amies et d'un jeune premier de la troupe, trouvant anormalement soigné, avait été composé pour la circonstance: Potage, jambon froid, veau aux petits pois, fromage, dessert, vins, café, liqueurs et cigares.

Les vieillards furent enchantés du geste accompli à leur égard et ne cachèrent pas leur satisfaction envers leurs serviteurs bénévoles qui, avec un très joli dévouement, se pressaient autour des tables et assuraient à chacun tout ce dont il avait besoin.

Est-il besoin d'ajouter que le cuisine était excellente et que des félicitations doivent être adressées à la Sœur chargée de la direction de ce service.

Lorsque le repas fut terminé, toutes les personnalités et les « serviteurs » se rassemblèrent au pied de la statue de saint Joseph, tandis qu'un chœur exécutait une cantate au saint protecteur, y apportant une perfection d'exécution très appréciée.

Un vieillard s'avança ensuite vers les personnalités, et en une allocution des mieux tournées, exprima la reconnaissance de tous ces collègues envers ceux qui, par leur contribution généreuse, permettent à l'œuvre de vivre et de satisfaire aux besoins si nombreux, quoique modestes, des hospitalisés.

Ses remerciements allèrent également aux Sœurs, toujours remplies du dévouement le plus intéressé et veillant sans relâche à ce que chacun ait tout ce qui lui est nécessaire.

Enfin l'expression de la reconnaissance de l'orateur se manifesta envers les personnes organisatrices de cette belle journée, et qui ont permis aux hospitalisés de pouvoir fêter le saint patron de l'asile.

M. le chanoine Monquet répondit à ces louanges, en exprimant la satisfaction de l'assistance, pour la parfaite tenue de l'asile et l'excellent état des hospitalisés.

Avec beaucoup de délicatesse, il souligna les nombreux bienfaits apportés par l'asile et les « Petites Sœurs des Pauvres », à ceux qui, en déclin de la vie, avaient besoin qu'on veillât sur eux avec plus de sollicitude que jamais, et il dit la bonheur que tous ces braves gens avaient de pouvoir, en plus des soins matériels, recevoir une aide morale et religieuse, parfois si nécessaire.

M. le chanoine Monquet fit une brève allusion à son récent voyage à Rome et annonça à l'auditoire qu'il apporterait la bénédiction du Saint-Père pour l'Asile et tous ceux qui y vivaient.

Après qu'un beau vin eût été bâtu en l'honneur des invités, on vibrant vivat retentit à l'adresse des personnalités.

Cette réunion familiale prit fin, chacun emportant de ces quelques instants le plus salutaire profit.

LA FIN DES OPÉRATIONS AU MAROC

Agadir, 19 mars. — M. Henri Pousot, résident général au Maroc, a quitté dans la matinée la région nouvellement pacifiée de l'Anti-Atlas, rejoignant Rabat en passant par Marrakech. L'ordre de dislocation a été donné par le général Huré aux troupes qui viennent de participer aux opérations.

Ainsi, la journée d'hier constitue un des plus grands événements de l'histoire militaire du Maroc.

La cérémonie de Bou Izakarene, présidée par le résident général, consacre vingt-cinq années d'efforts constants qui ont été exprimés par ces mots : pénétration pacifique.

Avec le général Huré deux chefs éminents ont conduit avec un rare bonheur ces opérations. Ce sont les généraux Catroux et Giraud et il n'est pas sans intérêt de noter que la rapidité de leur action a permis de devancer la date d'abord prévue pour son terme. Alors que le général Weygand avait marqué le désir de voir en 1935 la fin de la pacification, celle-ci se termine en ce mois de mars 1934, avec un an d'avance.

LA FÊTE DE SAINT JOSEPH CHEZ LES PETITES SŒURS DES PAUVRES, A TOURCOING

La fête de saint Joseph, protecteur des « Petites Sœurs des Pauvres », est, chaque année, solennellement célébrée par un banquet, offert par de généreux donateurs et servi par des notabilités religieuses et civiles ainsi que par des personnes de situation aisée, qui, en accomplissant ce geste délicat autant que charitable, témoignent toute leur sympathie pour les pauvres malheureux qu'abrite l'Asile de la rue de Lille.

Cette manifestation s'est déroulée lundi à midi, comme de coutume.

Parmi les personnalités présentes à cette fête, on remarquait: MM. les chanoines Monquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing; Cousin, curé-doyen de Saint-Christophe; MM. les abbés Turcq, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; Dequesnoy, aumônier; de nombreux industriels et leurs familles, les représentants de plusieurs groupements catholiques, etc...

Les dames et demoiselles étaient également venues en nombre, pour servir les vieilles femmes hospitalisées.

Le service commença à 13 h., dans les réfectoires respectifs. Un menu particulièrement soigné, avait été composé pour la circonstance: Potage, jambon froid, veau aux petits pois, fromage, dessert, vins, café, liqueurs et cigares.

Les vieillards furent enchantés du geste accompli à leur égard et ne cachèrent pas leur satisfaction envers leurs « serviteurs » bénévoles qui, avec un très joli dévouement, se pressaient autour des tables et assuraient à chacun tout ce dont il avait besoin.

Est-il besoin d'ajouter que le cuisine était excellente et que des félicitations doivent être adressées à la Sœur chargée de la direction de ce service.

Lorsque le repas fut terminé, toutes les personnalités et les « serviteurs » se rassemblèrent au pied de la statue de saint Joseph, tandis qu'un chœur exécutait une cantate au saint protecteur, y apportant une perfection d'exécution très appréciée.

Un vieillard s'avança ensuite vers les personnalités, et en une allocution des mieux tournées, exprima la reconnaissance de tous ces collègues envers ceux qui, par leur contribution généreuse, permettent à l'œuvre de vivre et de satisfaire aux besoins si nombreux, quoique modestes, des hospitalisés.

Ses remerciements allèrent également aux Sœurs, toujours remplies du dévouement le plus intéressé et veillant sans relâche à ce que chacun ait tout ce qui lui est nécessaire.

Enfin l'expression de la reconnaissance de l'orateur se manifesta envers les personnes organisatrices de cette belle journée, et qui ont permis aux hospitalisés de pouvoir fêter le saint patron de l'asile.

M. le chanoine Monquet répondit à ces louanges, en exprimant la satisfaction de l'assistance, pour la parfaite tenue de l'asile et l'excellent état des hospitalisés.

Avec beaucoup de délicatesse, il souligna les nombreux bienfaits apportés par l'asile et les « Petites Sœurs des Pauvres », à ceux qui, en déclin de la vie, avaient besoin qu'on veillât sur eux avec plus de sollicitude que jamais, et il dit la bonheur que tous ces braves gens avaient de pouvoir, en plus des soins matériels, recevoir une aide morale et religieuse, parfois si nécessaire.

M. le chanoine Monquet fit une brève allusion à son récent voyage à Rome et annonça à l'auditoire qu'il apporterait la bénédiction du Saint-Père pour l'Asile et tous ceux qui y vivaient.

Après qu'un beau vin eût été bâtu en l'honneur des invités, un vibrant vivat retentit à l'adresse des personnalités.

Cette réunion familiale prit fin, chacun emportant de ces quelques instants le plus salutaire profit.

La tempête fait rage sur l'Atlantique

Lorient, 19 mars. — La tempête fait rage, depuis deux jours, sur les côtes de l'Atlantique, causant sur tout le littoral de graves dégâts.

Le bateau *Clodoald*, étant en difficultés graves, fut jeté à la côte, en rade de Saint-Jean-de-Luz-Cibourre. Par suite du choc, les travaux des chaudières explosèrent. Le matelot Carré, 48 ans, fut tué ; deux autres furent blessés sérieusement.

A Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, 19 mars. — Le mauvais temps continue et même s'aggrave, avec, par moments, quelques accalmies. Les eaux de la mer ont envahi les quais de Saint-Nazaire, ainsi que le poste de l'écluseur du la vieille entrée. Un bateau de pêche, l'*Hirondelle*, s'est échoué sur la plage de Pornichet après avoir subi de graves avaries.

Sur la côte morbihannaise

La foudre est tombée sur le phare de Port-Navalo, qui commande l'entrée du golfe, et la presqu'île de Rhuis fut plongée dans l'obscurité. La ligne de chemin de fer Quimper-Vannes a particulièrement souffert et des poteaux télégraphiques sont tombés en travers des voies. Des équipes de secours les ont rapidement déblayées.

Le canot de sauvetage de Hœdic a pu sauver un dundée-goélette. Tout l'équipage a dû regagner un point de la côte avec le canot du bord.

Dans les Côtes-du-Nord

Le bateau de deux goémoniers du Yandet-en-Plouleck a coulé. Les deux hommes, réfugiés sur un rocher, en très fâcheuse position, ont pu être sauvés par un autre navigateur du Yandet, M. Laguluche. Un bateau échoué du l'île de Batz a été dressé par la tempête. Un troisième bateau d'Yvias, monté par quatre pêcheurs, a également sombré. Les naufragés, réfugiés sur l'île du Metz-de-Goelo, ont été sauvés. Le bateau de pêche monté par M. Jacques Olivier, 55 ans, marié et père de famille, demeurant à Kerneten-Plonnez, ancien marin du commerce pensionné de l'Inscription maritime, a été pris dans la tempête et a sombré.

A Bordeaux

La tempête a sévi sur Bordeaux, causant des dégâts. Des fils électriques ont été rompus et des courts-circuits ont provoqué plusieurs commencements d'incendie, rapidement maîtrisés. Des arbres ont été abattus cours de Verdun. D'autre part, la Garonne est en crue et la tempête sévit également sur le large des passes de la Gironde.

Sur la côte d'Argent

A Biarritz, sur la côte, de samedi soir, 20 heures, à dimanche matin, 9 heures, une tempête en mer et un orage sur terre ont fait rage sans discontinuer.

Depuis deux jours, une violente tempête, accompagnée de tonerre et de pluies diluviennes, sévit sur la région landaise et la Côte-d'Argent. Les affluents de l'Adour et le fleuve lui-même ont considérablement grossi.

Un quartier de Capbreton inondé

La tempête a causé également des dégâts très importants à Capbreton.

Tout le quartier, situé en bordure de Bondigau, a été inondé.

Au sanatorium, le prêtre et le plateforme qui le soutenait, ont été détruite sur une longueur d'une cinquantaine de mètres. Le bâtiment a dû être évacué et quinze petits enfants hospitalisés ont dû être envoyés dans leur famille.

Le « Lafayette » a essuyé une violente tempête

Plymouth, 19 mars. — Le paquebot français *La-Fayette* est arrivé à Plymouth, venant de New-York, avec huit heures de retard. La traversée a été terrible. Le vent atteignait, par moment, une vitesse de 160 kilomètres à l'heure. Des vagues de vingt mètres de haut ont balayé le pont.

Un passager de nationalité anglaise a en le bras brisé.

UNE AFFAIRE DE COUPS AYANT ENTRAINÉ LA MORT SE TERMINE PAR UN ACQUITTEMENT A LA COUR D'ASSISES DE SAINT-OMER

Le 14 mai dernier, une discussion éclatait dans un estaminet de Fauchy, où se donnait un bal. Plusieurs clients se disputèrent et le beau-frère du cabaretier, Marceau Briet, 23 ans, intervint.

Son antagoniste était son cousin, Ernest Briet, 26 ans, qui était ivre. D'un coup de poing, Marceau étendit son cousin à terre, mais ce dernier tomba si lourdement qu'il se fractura le crâne.

Ernest Briet succomba quelques heures plus tard.

Marceau a comparu hier, devant la Cour d'assises du Pas-de-Calais. Il a affirmé, ainsi que plusieurs témoins, qu'il avait été saisi à la gorge par son cousin et que c'est pour se défendre qu'il le frappa d'un coup de poing.

Marceau Briet, qui est honorablement connu, a été acquitté.

Les journées médicales franco-belges

UNE VISITE AU SANATORIUM DE ZUYDCOOTE

La troisième journée médicale franco-belge s'est tenue au Sanatorium de Zuydcoote. Deux cent cinquante délégués y assistèrent et furent reçus, vers 11 heures, par M. Albert Alleclet, vice-président de la Commission du Sanatorium.

Une conférence fut faite par M. le professeur Le Fort, chirurgien, sur le traitement chirurgical des tuberculoses osseuses et articulaires.

M. le docteur Vendenne, médecin-chef du Sanatorium, fit ensuite une étude chimique et radiologique du mal de Pott et de la coxalgie.

Enfin M. le docteur Letignoanx, médecin assistant, procéda à la présentation des malades.

Un banquet, servi à 13 h. 30, réunit trois cents convives et, vers 16 h. 30, eut lieu le départ pour Dunkerque, d'où les délégués sont rentrés à Lille.

Aux anciens défenseurs de Maubeuge

Un comité vient de se constituer à Maubeuge en vue d'apposer dans cette ville une plaque commémorative rappelant la défense de la place en 1914.

Cette plaque portera cette inscription: « Du 25 août au 8 septembre 1914, la vieille place de Maubeuge, sous les ordres de son gouverneur, le général Fournier, a tenu contre 60.000 Allemands pourvus d'une écrasante artillerie de siège, et les a empêchés de prendre part à la bataille de la Marne ».

A côté de cette inscription, sera gravé un médaillon reproduisant les traits du général Fournier.

L'inauguration aura lieu vraisemblablement le premier dimanche de juillet.

Les présidents des comités de Lille, Roubaix et Tourcoing écouvient tous les anciens combattants et les anciens prisonniers à une réunion qui se tiendra à l'Hôtel des Canonniers, à Lille, le samedi 24 mars, à 15 heures.

Le banquet des dépositaires de journaux du Nord de la France, à Valenciennes

Dimanche, à 14 heures, au Grand Hôtel, à Valenciennes, a eu lieu le banquet corporatif des dépositaires de journaux du Nord de la France.

Plus de cent vingt personnes avaient répondu à l'appel du Comité organisateur et passèrent quelques excellente moments de détente dans une atmosphère de franche camaraderie.

Une sauterie eut lieu après le repas.

LA XVme ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING AURA LIEU AUJOURD'HUI MARDI

C'est aujourd'hui mardi 20 mars, à 10 h. 30, dans la salle des ventes publiques de la Bourse de Commerce de Roubaix (entrée 3, rue de l'Hôtel-de-Ville) que se tiendra la quinzième assemblée annuelle de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Cette assemblée sera suivie à 11 h. 30 d'une conférence de M. Pierre Liantey, directeur honoraire de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises, sur ce sujet : « Où en est l'expérience du président Roosevelt ? ».

Une grande réunion jociste à la Croix-Rouge, à Tourcoing

La Fédération jociste de Roubaix-Tourcoing a tenu dimanche à la Croix-Rouge sa 21e journée d'études. Le sujet choisi était: « La défense des apprentis ».

A 9 h. 15, deux reels militants jocistes assistèrent à la messe solennelle que M. l'abbé Descamps célébra. M. l'abbé Zoete, sous-directeur de œuvres du diocèse, prononça une allocution et démontra la grandeur et la beauté de l'idéal jociste. M. l'abbé Descamps dit toute sa sympathie envers les jocistes, qu'il considère comme les futurs chefs de la classe ouvrière.

Une réunion se tint ensuite dans la salle des fêtes de la rue d'Alger. M. Neut, président de la section de la Croix Rouge, souhaite la bienvenue à ses camarades et lut le premier rapport présenté par M. Dion, président de la section Saint-Joseph, de Roubaix, sur la situation générale des apprentis.

Ce fut ensuite le rapport de M. René Dujardin, président de la section Saint-Jean-Baptiste de Roubaix, sur « les jocistes au service des apprentis ».

Après un repas en commun la réunion de l'après-midi fut consacrée à un rapport de M. Seamuliers, de la section du Pile, à Roubaix, sur la formation jociste des apprentis.

Le président fédéral tira les conclusions de cette journée et rappela la prochaine quinzaine de propagande et le congrès national de septembre.

La section du Sacré-Cœur de Tourcoing donne ensuite une partie récréative.

LE MAIRE D'EECKE et SON ADJOINT DÉMISSIONNENT

A la suite de désentiments avec le Conseil municipal, le maire d'Eecke, M. Henri Devos et son adjoint, M. Paul Wyert viennent d'adresser leur démission au sous-préfet de Dunkerque.

Un des plus beaux chœurs d'enfants :

LA MANÉCANTERIE DES PETITS CHANTEURS D'AUBE

Un des plus beaux chœurs d'enfants de France, la Manécanterie des Petits Chanteurs d'Aube de La Rochelle, sera dans nos murs le vendredi 6 avril.

Elle chantera à la salle de la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, le vendredi 6 avril prochain, à 8 h. 30.

Déjà célèbres en France et à l'étranger, les petits chanteurs ont conquis en Bretagne, Alsace, Suisse, Vendée, Luxembourg, Lorraine, etc., etc., de véritables triomphes. Contentons-nous pour aujourd'hui de cette bonne nouvelle et réservons dès maintenant cette soirée pour entendre ceux que l'étranger a nommés les Petits Oiseaux de l'Atlantique.

Dernière Heure

Les marcheurs de la faim du Borinage tiennent un meeting à Mons

Les marcheurs de la faim du Borinage sont arrivés lundi, vers 17 h., à Mons, venant de Jemappes.

En tête du cortège, qui comprenait 300 personnes, marchait la délégué communiste Labeau. Les manifestants se sont dirigés vers la Grand'Place; en cours de route, leurs rangs s'étaient grossis et c'est 5 à 600 personnes qui assistèrent au meeting.

Ont pris la parole: MM. Cordier, de Wasmes; Gendebien, de Jemappes; Marc Willems, de Bruxelles; Labeau et Daniel Bouchez, un enfant de onze ans à qui on avait appris par cœur les quelques phrases qu'il devait dire.

Les manifestants ont remis leurs cahiers des charges aux bourgmestres des localités qu'ils traversaient. Ils devaient se rendre dans le même dessein à l'Hôtel du Gouvernement provincial, mais en raison de l'heure tardive à laquelle se termina le meeting (19 h. 30), cette démarche fut remise à ce matin.

Tout s'est déroulé sans incident. Au cours de la manifestation, des tracts ont été distribués; les jeunes chômeurs vêtement notamment l'entrée gratuite dans les cinémas, salles de spectacles et terrains de sports et le transport gratuit en train et en tramway.

L'INDÉPENDANCE VA ÊTRE ACCORDÉE AUX ILES PHILIPPINES

Washington, 19 mars. — La Chambre des représentants a voté à mains levées le projet accordant l'indépendance aux Iles Philippines. Ces Iles devront être organisées en république avant le 1er septembre 1934.

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

L'équipe hollandaise Pijnenburg-Wals gagne les Six Jours de Paris

Paris, 19 mars. — Voici le classement officiel des 16e Six Jours de Paris :

1er Pijnenburg-Wals, 1.206 points ; 2e Charlier-Aerts, 704 points ; 3e Buyse-Deneff, 688 points ; 4e Ignat-Antonin Magne, 302 points. A un tour, 5e Duyse-Lemoine, 220 points ; 6e Choury-Fabre, 125 points. A 2 tours, 7e Pélissier-Ledacq, 3 points ; 8e Limari-Piemontesi, 300 points. A 4 tours, 9e Caupry-Pecqueux, 240 points.

Les coureurs ont couvert durant les 144 heures, 3.424 kms 500.

En vertu du règlement qui stipule qu'aucune équipe incomplète ne reste en course pendant les quatres dernières heures, Di Paco n'avant pas trouvé d'équipier, a été retiré de la course à 19 h.

L'abandon de Broccardo-Boucheron

L'équipe Broccardo-Boucheron aurait quitté la piste pour cette raison qu'à plusieurs reprises, les deux équipiers n'ont pas pris en course, cependant que le public ne s'aperçevait nullement de l'abstention volontaire de ces deux coureurs. Pour la bonne marche de la réunion, les commissaires n'ont pas voulu procéder des sanctions contre l'équipe française: néanmoins, 15 minutes avant la fin Broccardo et Boucheron furent avertis qu'après la course ils se trouveraient pénalisés. Ils ont préféré alors se retirer purement et simplement.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE QUI RENCONTRERA, DIMANCHE, L'